

DEPARTEMENT DU TARN  
COMMUNE DE TECOU

2024/15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 30 MAI 2024

Date de convocation 25/05/2024				
Nbre de membres en exercice	Présents	Absents	Absents ayant donné procuration	Votants
14	8	4	2	10

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le trente mai, à vingt heures,  
Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur BAULÈS Jean-François, Maire.

**Étaient présents :** BAULES J-F - HABONNEAU R. - DELLUC J-L. – SERRUS T. - DUBIETZ Ph. – VELIN C.- COMMINAL F. – BEAUFOUR A.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Étaient excusés :** BELMONTE M. - CENEDESE A. - MALBERT D. – PAGES DAVOINE C.

**Étaient absents ayant donné procuration :** CAMALET M. (pouvoir à DUBIETZ Ph.) - DOS REIS P. (pouvoir à BAULÈS J.F.)

M. COMMINAL F. a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MJC POUR LA PROGRAMMATION CULTURELLE**

M. Le Maire rappelle à l'assemblée que, par délibération n°2023/033 lors de la séance du 12 septembre 2023, le conseil a reconduit la subvention à la fédération régionale des MJC pour le développement de la programmation culturelle (pour 6 spectacles) d'un montant de 6 000 € pour l'année 2023 : il propose de reconduire cette subvention à la fédération régionale, pour l'année 2024.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

Voix POUR : 9

ABSTENTION : 1

Voix CONTRE : 0

**DECIDE** de verser une subvention de 6 000 € à la Fédération Régionale des MJC pour le développement du programme culturel relatif à la salle multiculturelle de Técou pour l'année 2024.

**AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents nécessaires au versement de cette subvention.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Jean-François BAULES

Le Secrétaire de séance,  
F. COMMINAL

